

CANADA / QUEBEC BECASSES ET GELINOTTES DE L'ETE INDIEN

SITUATION :

Au nord-ouest de Montréal, en Outaouais, en bordure des Laurentides, aux environs de Mont Laurier, au sud du parc de la Verendrye. On y accède en 3 heures et demie de route.

PERIODE DE CHASSE :

les 2 dernières semaines de septembre et les 3 premières d'octobre.

GIBIERS :

La bécasse américaine (*scolopax minor*) atteint les 200 grammes environ. Par rapport à l'Européenne, son poitrail est de couleur plus orangé.

La gélinotte huppée, appelée Perdrix au Québec, se trouve en bonne densité. L'oiseau se caractérise par son côté pieteur et un envol fulgurant, rendant le tir toujours difficile.



INFORMATIONS SUR LA CHASSE

Le Québec est une destination de rêve pour la bécasse ; les Québécois boudant cette chasse sans raison apparente.



Plus petite que sa cousine européenne, on la chasse de mi-septembre à fin octobre pendant la saison des belles couleurs automnales. Les conditions climatiques et le biotope favorisent le maintien d'un nombre particulièrement élevé de bécasses sédentaires. De plus, une migration très importante se produit de la mi-septembre à la fin octobre et permet de chasser ce superbe oiseau dans les conditions les plus favorables.

Migrateur en Amérique du nord, on la retrouve l'hiver sous le soleil de Floride.

Ses lieux de prédilection sont les forêts humides et les zones boisées, les taillis le long des fleuves, les herbages humides et les champs inondés. En automne, elle affectionne les taillis d'aulnes et les fourrés d'aulnes humides. Elle fréquente aussi bien les zones boisées de régénération de faible densité, en terrain sec que les boqueteaux denses composés de bouleaux, de sapin, de trembles, d'épinettes et de sureaux rouges, cette dernière essence offrant un couvert particulièrement appréciée. Au crépuscule ou en pleine noirceur, les bécasses cherchent parfois leur nourriture dans les terres agricoles, les champs à découvert ou dans les fossés en bordure des routes, assez éloignés des terrains boisés.

La région est aussi propice à la chasse à la gélinotte huppée qui se pratique dans les mêmes biotopes que ceux de la bécasse.

Plus petite que sa cousine européenne, on la chasse de mi-septembre à fin octobre pendant la saison des belles couleurs automnales. Les conditions climatiques et le biotope favorisent le maintien d'un nombre particulièrement élevé de bécasses sédentaires. De plus, une migration très importante se produit de la mi-septembre à la fin octobre et permet de chasser ce superbe oiseau dans les conditions les plus favorables.

Migrateur en Amérique du nord, on la retrouve l'hiver sous le soleil de Floride.

Ses lieux de prédilection sont les forêts humides et les zones boisées, les taillis le long des fleuves, les herbages humides et les champs inondés. En automne, elle affectionne les taillis d'aulnes et les fourrés d'aulnes humides. Elle fréquente aussi bien les zones boisées de régénération de faible densité, en terrain sec que les boqueteaux denses composés de bouleaux, de sapin, de trembles, d'épinettes et de sureaux rouges, cette dernière essence offrant un couvert particulièrement appréciée. Au crépuscule ou en pleine noirceur, les bécasses cherchent parfois leur nourriture dans les terres agricoles, les champs à découvert ou dans les fossés en bordure des routes, assez éloignés des terrains boisés.

La région est aussi propice à la chasse à la gélinotte huppée qui se pratique dans les mêmes biotopes que ceux de la bécasse.



LA CHASSE

La chasse se déroule sur différents territoires privés réunis au sein d'une pourvoirie et se pratique uniquement au chien d'arrêt, devant soi, avec un guide pour 3 ou 4 chasseurs, assisté d'excellents épagneuls breton. Vous pouvez néanmoins partir avec vos propres chiens dans la limite de 2 pour 4 fusils.

Le prélèvement maximum autorisé est de 4 bécasses par jour et par fusil avec une limite de possession de 16 oiseaux. Pour la gélinotte vous pouvez compter jusqu'à 5 par jour avec une limite de possession de 15 pièces.

D'un point de vue équipement, prendre votre fusil. La grenaille inférieure au

n°9, disco, cubique, sont interdites.

121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines (Belgique) –

Tel. 00 32 56 55 74 81 – Fax. 00 32 56 55 74 91 – E-mail : info@chassatlas.com

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050

CANADA / QUEBEC BECASSES ET GELINOTTES DE L'ETE INDIEN

LE LOGEMENT

Le logement se fait en chalets, répartis au bord d'un lac, dans un environnement forestier magnifique et sauvage. Pouvant recevoir de 2 à 8 personnes, selon le modèle, les chalets disposent de toutes les commodités telles que électricité, chauffage électrique, eau courante, froide et chaude, douche et de tout l'équipement requis pour cuisiner : pôle, réfrigérateur, ustensiles et vaisselle. Enfin une literie de première qualité est également fournie avec draps et couvre lits.



DEROULEMENT TYPE D'UN SEJOUR

Vendredi : Vol au départ de Paris à destination de Montréal sur les ailes de la compagnie régulière Air Canada, ou Air Transat. Arrivée à l'aéroport de Montréal / Trudeau dans l'après-midi. Accueil et prise en charge par votre hôte qui vous mènera jusqu'à la pourvoirie située près de Mont-Laurier au sud du Parc de la Vérendrye à 3h30 de routes de l'aéroport. Accueil à la pourvoirie et installation dans les chambres.

samedi à Jeudi : 6 jours de chasse à la bécasse américaine et à la gélinotte.

vendredi : Petit déjeuner et derniers instants à la pourvoirie. Départ accompagné par votre hôte en direction de l'aéroport de Montréal. Formalités d'enregistrement, de police et de douane. Envol à destination de Paris

samedi : arrivée à Paris dans la matinée à l'aéroport de Roissy CDG. Fin de nos prestations.

FORMALITES :

Passeport international en cours de validité. Permis de chasser français ou belge valide. Carte Européenne d'armes à feu.

FORMALITES VETERINAIRES POUR LE CHIEN :

- un passeport européen avec toutes les informations concernant le chien et toutes les vaccinations classiques
- un certificat vétérinaire de vaccination antirabique de plus d'un mois et de moins d'1 an est exigé

121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines (Belgique) -

Tel. 00 32 56 55 74 81 - Fax. 00 32 56 55 74 91 - E-mail : info@chassatlas.com

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050



CANADA / QUEBEC BECASSES ET GELINOTTES DE L'ETE INDIEN

PRIX PAR PERSONNE - BASE 3 A 4 CHASSEURS
PROGRAMME DE 6 JOURS DE CHASSE
2 100 € PAR CHASSEUR

PRIX COMPRENANT :

- l'accueil à l'aéroport,
- les transferts de l'aéroport de Montréal à la pourvoirie et vice versa
- 7 nuits en chalet forestier sur la base de la chambre double,
- la pension complète du dîner du jour d'arrivée au chalet jusqu'au petit déjeuner du jour du départ du chalet,
- 6 jours de chasse avec les services d'un guide accompagnateur pour 3 chasseurs,
- les transferts quotidiens du chalet aux lieux de chasse et vice versa
- les permis et droits de chasse canadiens.
- Les services des chiens de la pourvoirie si vous ne prenez pas les vôtres.

PRIX NE COMPRENANT PAS :

- le billet d'avion Paris / Montréal. Le choix de la compagnie aérienne se fait selon le meilleur tarif, le confort des vols proposés ou le choix du client. Nous préconisons les services de la compagnie Air Transat.
- le billet d'avion du ou des chiens
- les frais de déclaration de chaque arme, à la douane de Montréal : environ 37 Dollar Canadien soit + - 25 €
- les nuits éventuelles à Montréal, avant ou après le séjour de chasse et tous les repas ou boissons en ville,
- le supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle, soit 25 € par nuit et par personne concernée,
- les boissons alcoolisées ou celles servies hors repas,
- les pourboires et dépenses personnelles,
- les frais liés au rapatriement des oiseaux par fret aérien et les frais de taxidermie,
- les frais de pension par chien : 15 € par animal,
- la location éventuelle d'un fusil
- les cartouches,
- supplément de 300 € par chasseur pour les clients désireux de chasser sur la base de 2 chasseurs pour 1 guide
- l'assurance responsabilité civile chasse à souscrire auprès de votre assureur ou sur demande : 55 €
- les assurances type annulation, assistance personnelle etc. Un panel d'assurances vous sera proposé avec le devis.
- Les frais de dossier ChassAtlas soit 100 € par chasseur



121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines (Belgique) -

Tel. 00 32 56 55 74 81 - Fax. 00 32 56 55 74 91 - E-mail : info@chassatlas.com

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050